

Le Salasse

Numéro 119

18 octobre 2006

Parfait JANS –Lillianes

Courriel : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : <http://www.jans-aoste.org>

Au sujet du référendum

« *Chez nous, ici, dans le local du « Salasse », nous avons la position suivante* » Ainsi nous exprimions-nous dans notre bulletin 118, et nous poursuivons.

Soyons clairs :

Le référendum permettant l'initiative populaire résulte d'une loi adoptée par le Conseil Régional de notre Vallée le 24/11/2005.

Il n'y a donc aucune raison de principe de s'opposer avec la vivacité actuelle à une démarche référendaire encadrée par la loi votée qui prévoit :

- a) la validité d'une demande de référendum si au moins elle est couverte par la signature de mille cinq cents électeurs ;
- b) la validité du vote référendaire si le nombre d'électeurs ayant participé à la consultation est égal à 45% des électeurs inscrits ;
- c) L'adoption de la proposition soumise au vote si les réponses « OUI » constituent la majorité des suffrages exprimés.

L'outil voté par le Conseil Régional est donc bien affûté et tout vote ayant respecté cette procédure sera parfaitement légal.

Réflexion : en général, une demande de référendum surgit lorsque l'organisme législatif - en l'occurrence, le Conseil Régional - se montre incapable de se saisir rapidement et de légiférer sur des questions devenues sensibles.

Dans le cas présent, il semble évident que si le Conseil Régional et le Gouvernement de la Région s'étaient saisis en urgence de la question des votes préférentiels, et si les modifications touchant au respect de la démocratie dans les bureaux de vote - un ou deux votes préférentiels et surtout pas les trois actuels qui mettent en cause le choix de l'électeur et le secret de son vote - aucune tentative d'un référendum balai n'aurait pu connaître le succès de l'initiative actuelle. Il est encore temps de réagir.

Donc la responsabilité première de cette situation revient à la direction de l'Union Valdôtaine, au Gouvernement régional et au Groupe U.V. des Conseillers régionaux qui se montrent incapables de se mobiliser avec rapidité et vigueur lorsque la situation politique l'exige.

D'ailleurs, la position du Président Césal confirme notre appréciation. En effet, en rejetant point par point la totalité des mesures retenues par les partisans du référendum, comme il vient de l'écrire dans « Le Peuple » sans faire une seule proposition positive, alors que dans deux articles successifs le vice-président Brédy avait laissé espérer que l'U.V. allait enfin bouger, il prend la lourde responsabilité de faire adopter des propositions dont certaines peuvent être, effectivement, inappropriées à notre Région autonome.

D'autres sont aussi responsables :

Car c'est de la démagogie que de prendre un point de la vie politique régionale, enfin perçu négativement par la majorité des Valdôtains, en l'occurrence les trois votes préférentiels - continuité absolue de la néfaste politique clientéliste en cours depuis les années quatre-vingt - pour accrocher à cette locomotive toute une série de wagons dont l'urgence, si urgence il y a, n'a pas encore atteint le niveau de la revendication populaire. Cette façon de faire rejoint la position du Président Césal, car en définitive, elle risque de tout envoyer à la fosse des causes perdues.

De plus, dans les propositions soumises à la signature des Valdôtains, nous trouvons des aspects sérieux et positifs qui doivent être étudiés avec attention par l'organe législatif et qui ne peuvent entrer dans la vie par quelques claquements de doigts. Je cite la présence des femmes sur les listes électorales et la construction d'un nouvel hôpital. Sur ces deux points, la volonté d'aboutir doit être beaucoup plus constructive qu'un simple et dédaigneux rattachement à un point touchant à la démocratie qui ne peut supporter le moindre retard.

Mais il est deux points dangereux auxquels « Le Salasse » ne pourra jamais s'associer : l'indication préalable des alliances politiques et l'élection directe du Président du Gouvernement.

Ces deux propositions tendent indiscutablement à la bipolarisation du système politique et nous voyons bien le danger, y compris et surtout pour les petites formations politiques qui seront marginalisées une bonne fois pour toutes. Dans le groupe de propositions de ce référendum, ils sont plusieurs qui regretteront amèrement leur position actuelle si les deux propositions devaient être adoptées.

L'exemple des syndics élus directement, devrait pousser à la réflexion. Loin d'être positif, il pousse au pouvoir personnel car les conseillers élus sur une liste minoritaire et même majoritaire n'ont plus aucun poids devant un syndic élu personnellement. Et ceci se passe au niveau communal où la base étant proche, il est difficile de tomber dans l'exagération. Mais imaginons la question au niveau régional. Qui pourra retenir les sorties de route et les envolées personnelles d'un Président élu directement par les électeurs alors que les Conseillers régionaux n'auront été choisis que sur une liste parmi 35 ou 42 noms ?

En France, là où le Président de la République est élu directement par les citoyens, le système parlementaire a perdu un grand nombre de ses prérogatives depuis la mise en pratique de ce mode d'élection.

Plus grave encore. Si lors de l'élection directe du Président du Gouvernement aucun candidat ne reçoit la majorité absolue au premier tour, celui qui aura obtenu le plus de voix, disons 35%, sera-t-il proclamé élu et dans ces conditions quelle sera sa représentativité ? Ou bien un deuxième tour sera-t-il prévu et comment sera-t-il organisé ? Comme le premier ? Mais alors nous risquons de tomber dans le mode électoral des papes. Je vois d'ici les Valdôtains rassemblés place Deffeyes et attendre la sortie de la fumée blanche ! Quelle pagaille ! Ou bien, le deuxième tour sera-t-il organisé « à la française » et alors ne seront retenus que les deux candidats ayant obtenus le plus de voix au premier tour. Tous les électeurs des candidats ainsi éliminés seront poussés à l'abstention ou à voter pour un candidat qui n'était pas le leur. Ici la pagaille sera complétée par une démocratie tournée en dérision comme ce fut le cas en France, lorsque les électeurs de gauche votèrent au second tour pour Chirac afin de faire barrage au candidat de l'extrême droite. Quels choix dramatiques !

Ces deux dernières propositions, quoi qu'en disent leurs promoteurs, ont pour but de rendre inopérant le choix des électeurs.

Oui, jamais, ici dans le local du « Salasse » nous pourrions rejoindre les promoteurs de ces deux dernières propositions, combien même nous partagerions avec eux quantité d'autres idées sur notre Vallée d'Aoste.

Parfait JANS

Le mastic persiste,

Pan sur le bec... ! Comme dirait un fameux journal satyrique.

Le dernier numéro du «Peuple » n'a rien changé concernant les explications sur les déclarations du Nipote. Une simple reproduction du message de l'Ansa et le maintien du mastic avec une bonne part d'une déclaration du Président Césal sur un autre sujet. Cette fois nous avons envie d'en rire !

Redevenons sérieux. Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine n'a-t-il vraiment rien à ajouter aux paroles enthousiastes du Président Caveri concernant « la minoranza di lingua francese » vivant parmi la majorité italienne ici, chez nous en Vallée d'Aoste ? Ce serait bien triste.